

Suite à l'audit énergétique du patrimoine bâti réalisé par le SYANE en 2012, la commune d'Annecy Le Vieux se lance dans la rénovation énergétique de la MJC des Carrés. La commune d'Annecy Le Vieux, avec ce projet exemplaire, conforte ses actions en matière d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie.

Description du bâtiment à rénover :

- Usage du bâtiment : Culturel
- Bâtiment construit en 1990
- Surface : 1 102 m²



Travaux de rénovation énergétique :


Isolation : Isolation des murs par l'extérieur, isolation de la toiture par l'intérieur (1 pan), réfection de la toiture sur la salle de spectacle, isolation de la toiture terrasse, remplacement des menuiseries par des menuiseries aluminium à rupture de ponts thermiques.

Systèmes : Mise en place de 2 CTA double flux pour le traitement d'air des 2 grandes salles, mise en place d'une VMC simple flux autoréglable pour les autres pièces de la MJC, remplacement de la chaudière gaz par une PAC géothermique réversible avec capteurs verticaux, remplacement du système de régulation.

Eclairage : Remplacement de l'éclairage existant par des luminaires performants.

73 % d'économies d'énergie

Ces travaux de rénovation énergétique permettront d'économiser, chaque année, 129 900 kWh et 30 tonnes de CO₂.

Consommation énergétique annuelle avant rénovation	178 000 kWh/an
Consommation énergétique annuelle après rénovation	48 100 kWh/an  -73%

Montant des investissements de rénovation énergétique	584 000 € HT
Montant de la subvention du SYANE	80 000 €